



David VALENCE

Député des Vosges

----

Conseiller régional Grand Est

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 avril 2024

Fier de représenter les Vosgiennes et les Vosgiens à la commission spéciale chargée de la loi sur l'accompagnement des malades et la fin de vie !

Un projet de loi sur l'accompagnement des malades et la fin de vie a été présenté en conseil des ministres ce matin par Madame Catherine Vautrin.

Compte tenu de son importance, l'Assemblée nationale a décidé de créer une commission spéciale, c'est-à-dire **une commission entièrement dédiée à son examen**. 71 députés sur 577 ont été choisis pour y siéger.

Je me réjouis de compter à ce nombre, car les candidats ne manquaient pas. **Je ferai entendre la voix des Vosgiennes et des Vosgiens sur ce sujet sensible**. Je suis engagé de longue date pour une vraie progression des moyens alloués aux soins palliatifs ainsi que pour une évolution franche de la loi Claeys-Leonetti : celle-ci ne permet pas de répondre à toutes les situations de grande détresse ou de grande souffrance physique.

La commission spéciale chargée de l'examen de la loi sur l'accompagnement des malades et la fin de vie sera officiellement installée cet après-midi. **Elle examinera le projet de loi lors de la semaine 20 (13-19 mai 2024)**, avant une arrivée dans l'hémicycle de l'Assemblée deux semaines plus tard, sous réserve d'évolution du calendrier.